

**dimanche 29 septembre 2002, 19h59**

**Lambert: "réduire à nouveau les déficits dès 2004"**

PARIS (AFP) - Le ministre délégué au Budget, Alain Lambert a indiqué dimanche à Europe 1 que le but du gouvernement est de "réduire de nouveau les déficits dès 2004", mettant l'actuelle situation au passif du gouvernement Jospin.

M. Lambert a par ailleurs affirmé "qu'il est tout à fait conciliable de pouvoir tenir les engagements qui ont été pris" vis-à-vis de Bruxelles, "et de réaliser les 30 mds de réduction des impôts et des charges" promis sur la législature par Jacques Chirac.

M. Lambert a affirmé "avoir refait ses comptes" sur ce point, mais ne les a pas détaillés. Il a préféré rappeler que le précédent gouvernement s'était "vanté" d'une telle baisse de 30 mds sur la précédente législature, mais qu'il l'a faite "à crédit". "L'honneur du présent gouvernement, ce sera de le faire sans le financer à crédit" a-t-il affirmé.

Alors que le gouvernement ne tente pas de réduire le déficit de l'Etat et le déficit public dans son budget 2003, laissant le premier à 44,6 mds d'euros comme en 2002 (contre 30,4 mds annoncé par le gouvernement Jospin dans le projet de loi de finances 2002), le second à 2,6% du PIB, M. Lambert a expliqué que "la commission de Bruxelles veut la réduction des déficits, et le gouvernement veut la même chose". "Notre but est de réduire à nouveau les déficits dès 2004" a-t-il assuré. Mais, a-t-il plaidé, "quand un paquebot à pleine vitesse va à l'inverse de son cap, il faut d'abord l'arrêter pour lui faire retrouver le bon cap".

Insistant sur les "50% de dérive du déficit" entre le projet de budget 2002 et sa réalisation, M. Lambert a estimé que "si le gouvernement précédent nous avait laissé des comptes en meilleur état, c'est-à-dire tels qu'il les avait prévus au début de l'année, nous aurions pu nous retrouver à l'équilibre en 2004", comme le préconisaient les instances européennes qui viennent de laisser jusqu'en 2006 aux pays déficitaires pour parvenir à cet équilibre.

"Le gouvernement précédent nous a fait perdre deux ans" a insisté M. Lambert, expliquant ainsi qu'une situation proche de l'équilibre ne soit prévue qu'en 2006, et encore, sur la base d'une croissance de 3%.

"Par rapport à ce que nous voyons aujourd'hui de la croissance", qui ne devrait pas redémarrer très fort en 2003 (le budget prévoit une croissance de 2,5%, généralement considérée comme optimistes, "il est plus raisonnable d'envisager que nous serons à l'équilibre en 2007 qu'en 2006, mais si nous avons de bonnes surprises nous pourrions le faire en 2006" a-t-il dit.

Il a considéré que la baisse de 0,5% des déficits par an recommandée par Bruxelles est "un très bon rythme".

Le ministre délégué au budget a estimé que le gouvernement, placé devant "un environnement très instable", s'est mis "en situation de faire face aux difficultés". Il a ainsi relativisé le coût pour la croissance d'un conflit en Irak.

Il a rappelé que les recettes, "calculées avec beaucoup de prudence" sont pour beaucoup assises sur l'année 2002 : "Un conflit n'aurait pas un effet de dégradation immédiate de

nos comptes, a-t-il indiqué, mais il pourrait y avoir naturellement des dégâts s'agissant des entreprises et de l'emploi".

Interrogé enfin sur une éventuelle modification de l'Impôt sur la fortune, M. Lambert a indiqué qu'il "écouterait" les propositions des parlementaires en la matière".